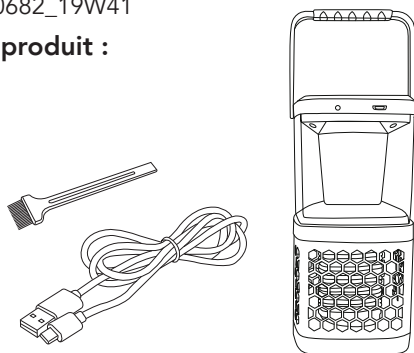


Lanterne LED solaire & destructeur d'insectes rechargeable réf. 983520

VIM: 20682_19W41

Votre produit :



Recommandations :

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne le touchez pas sans protection sur les mains après utilisation, car il pourrait être brûlant et causer des dommages.
- Ne l'utilisez pas à proximité de gaz inflammables ou de produits explosifs ou dans des emplacements où la présence de vapeurs inflammables ou de poussières explosives est probable.
- Risque d'électrification: ne placez jamais vos doigts ou vos mains sur les lampes, et n'insérez aucun objet dans l'appareil lorsqu'il est allumé.
- Ne l'arrosez jamais avec de l'eau ou tout autre liquide. Utilisez uniquement la petite brosse fournie. Il est recommandé de nettoyer la grille une fois par jour et de jeter les insectes morts.
- Ne l'utilisez pas avec un variateur.
- Assurez vous que la poignée de suspension est en bon état avant de suspendre l'appareil.
- Ne le démontez pas, vous risquez de le détériorer et il ne sera plus couvert par la garantie
- La durée d'éclairage est proportionnelle au nombre d'heures d'exposition au rayonnement direct du soleil. Par exemple, un ciel voilé fournira moins d'énergie à l'accumulateur et par conséquent la durée totale d'éclairage s'en trouvera réduite.

Fonctionnement :

La lampe LED diffuse une lumière bleutée, de jour comme de nuit, qui attire les insectes volants ; mouches, moucherons, moustiques, guêpes,... sans produit chimique, sans odeur, sans fumée... En s'approchant de la lampe, les insectes rencontreront une grille électrifiée et ils seront rapidement électrocutés. Ainsi, ils tomberont dans le bas de l'appareil.

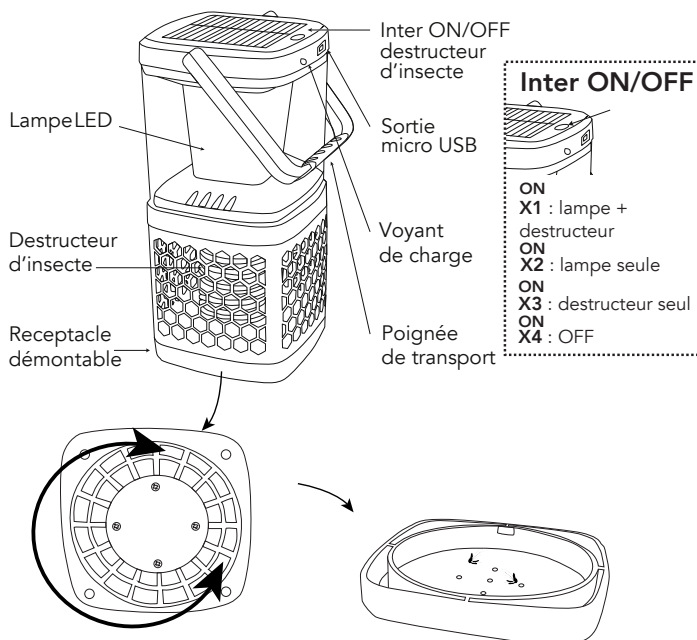
Il est conçu pour fonctionner avec un maximum de sécurité, la grille étant protégée par le boîtier en plastique.

Il sert également d'éclairage d'appoint sans fil. Vous pouvez utiliser le mode destructeur d'insectes simultanément avec la lampe LED ou indépendamment grâce à l'inter.

(cf illustration ci-dessous). Il peut être suspendu ou simplement posé sur une table, à l'intérieur comme à l'extérieur, à la maison, au bureau, en camping, ...

Installation :

- Chargez l'appareil avec le câble USB fourni (et un adaptateur secteur non fourni) ou par son panneau solaire
- La lumière bleue sert d'attraction, ne le placez donc pas trop près d'autres sources lumineuses plus intenses que lui.
- Placez-le de préférence dans un endroit sombre pour donner une meilleure efficacité à la lampe.
- Son principe de fonctionnement reposant sur la lumière qu'il émet, il ne sera opérationnel que dans la pièce où il se trouve.
- Afin que les insectes ne s'approchent pas des hommes ou de la nourriture, il est préférable de le disposer à distance de ceux-ci.



Nettoyage :

Avec la petite brosse fournie, nettoyez les insectes morts sur la grille. Videz régulièrement les insectes morts tombés en bas de l'appareil.

Caractéristiques techniques :

Modèle : DYT-Y7

- Destructeur d'insectes : LED 2W lumière bleutée
- Éclairage : LED 3W, 60 lumens, blanc froid 6500°K (non remplaçable)
- Câble USB/micro USB long. 1m20 fourni (adaptateur secteur non fourni)
- Port USB DC 5V
- Batterie Li-ion 18650 1800mAh 3,7V fournie.
- Charge +/- 4h, autonomie +/- 7h (selon l'utilisation)
- 1 voyant témoin de charge
- Dimensions : largeur 100mm, hauteur 200mm

Pour toute question relative à nos produits, vous pouvez nous écrire à qualite@tibelec.fr.

Toutes les notices de nos produits sont téléchargeables depuis notre site www.tibelec.fr

Importé par Tibelec - 996 rue des hauts de Sainghin - CRT4 - 59262 Sainghin en mélançois



Certifié conforme aux normes européennes



Matériel de Classe III, alimenté sous une tension inférieure à 50 volts



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Veuillez utiliser les aménagements spécifiques prévus pour les traiter. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou du revendeur pour obtenir la marche à suivre en matière de recyclage.



Le consommateur est tenu de par la loi de recycler toutes les piles et tous les accumulateurs usagés. Il est interdit de les jeter dans la poubelle ordinaire ! Reportez-vous aux précisions relatives à la protection de l'environnement.

La source lumineuse n'est pas remplaçable, lorsqu'elle atteint sa fin de vie, le luminaire entier doit être remplacé.

Garantie :

TIBELEC GARANTIT LA QUALITE ET LA FIABILITE DE CE PRODUIT ; IL FAIT PARTIE DES ARTICLES SOUS GARANTIE LEGALE D'UNE DUREE DE 2 ANS POUR DEFAUTS ET VICES CACHES CONFORMEMENT AUX ARTICLES 1641 A 1648 DU CODE CIVIL. Tibelec ne pourra pas être tenu responsable des dommages causés suite à une mauvaise utilisation, mauvais entretien, un détournement de l'utilisation de ce produit, l'usure normale, bris par chute, ouverture de l'appareil. Tibelec ne pourra pas accepter en retour les produits pour remplacement des consommables (lampes, transfo., verre) nécessaires à l'utilisation de ce produit. Le remplacement des consommables est à votre charge.